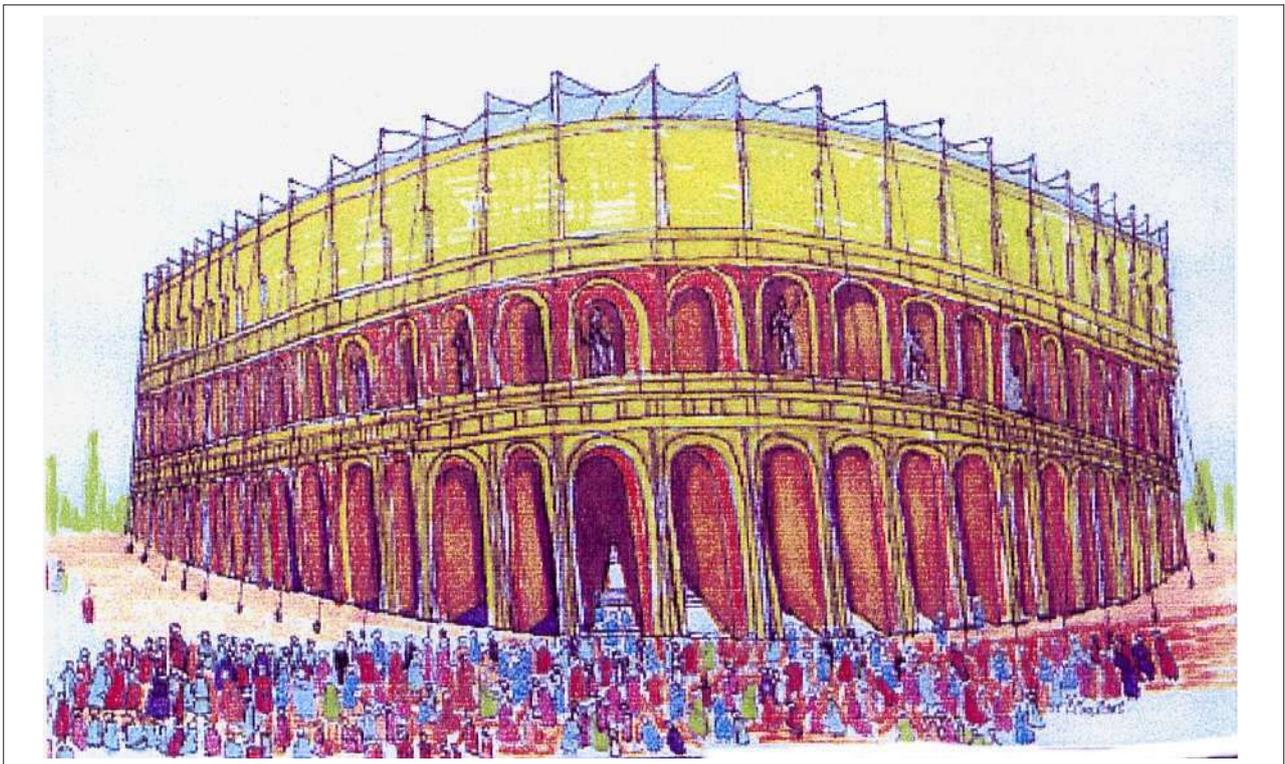




numéro 10

ARENA

L'AMPHITHÉÂTRE



de
METZ

La Société d'Histoire du Sablon présente

L'amphithéâtre gallo-romain.....	page 3
Le témoignage de la pierre.....	page 36
Le témoignage des archéologues.....	page 41

Remerciements

**à Gérard Gantzer qui a donné son accord pour la parution des vues du fonds Prillot;
aux Archives départementales de la Moselle qui ont autorisé la publication des archives
de l'abbé Paulus (Série 19J248);
à Pierre Coustans pour la création de dessins originaux .**

Société d'Histoire du Sablon

Complexe Municipal "Le Sablon"

38/48, rue Saint-Bernard

57000Metz .

L'amphithéâtre gallo-romain

Arthur Holle

I	- La fosse aux serpents	Page 4
II	- La genèse des amphithéâtres	Page 6
III	- Leurs rôles économique, politique et social	Page 8
IV	- Les jeux de l'amphithéâtre	Page 10
V	- Les combats de gladiateurs	Page 15
VI	- L'environnement d'un amphithéâtre	Page 18
VII	- L'emplacement de l'amphithéâtre du Sablon	Page 23
VIII	- Les dimensions de l'amphithéâtre	Page 27
IX	- L'aménagement intérieur de l'amphithéâtre	Page 29
X	- La destruction de l'amphithéâtre	Page 31
XI	- Les débuts du christianisme dans l'amphithéâtre	Page 34

Dessins originaux

Pierre Coustans

I - LA FOSSE AUX SERPENTS



Il était une fois, dans le Quartier du Sablon, un lieu-dit qui répondait au nom, quelque peu répugnant, de "Fosse aux Serpents".

Pendant plusieurs siècles, les Messins se satisferont des explications que leur fournissait la Tradition orale, reprise et amplifiée par les récits légendaires. Reprenons donc ces derniers, que nous découvrons dans le cycle des légendes messines :

"Après la résurrection de Jésus-Christ, les apôtres se rendent chacun dans le lieu qui leur a été assigné par le Sauveur. Saint Pierre vient à Rome, et de là il dirige ses disciples vers les grandes villes de l'Occident. Il envoie à Metz un homme éminent et d'un mérite éprouvé qu'il a auparavant élevé à la dignité pontificale : c'est saint Clément. Suivant l'antique relation, d'autres pieux docteurs partent en même temps pour aller convertir les peuples des principales cités des Gaules.

Parvenu à Metz, saint Clément s'établit en dehors de la ville, dans les souterrains de l'amphithéâtre, où il construit un oratoire à Dieu, avec un autel consacré à saint Pierre son maître. Là, il prêche le peuple, et l'arrachant au culte des idoles, il le convertit à la vraie foi. Ceux qui connaissent cet endroit assurent que jusqu'à ce jour nul serpent ne peut y demeurer, et que toute influence pestilentielle est écartée du lieu d'où s'est répandu le souffle du salut."

Connaissant la première version de saint Clément, intéressons-nous à la deuxième qui nous offre plus de détails :

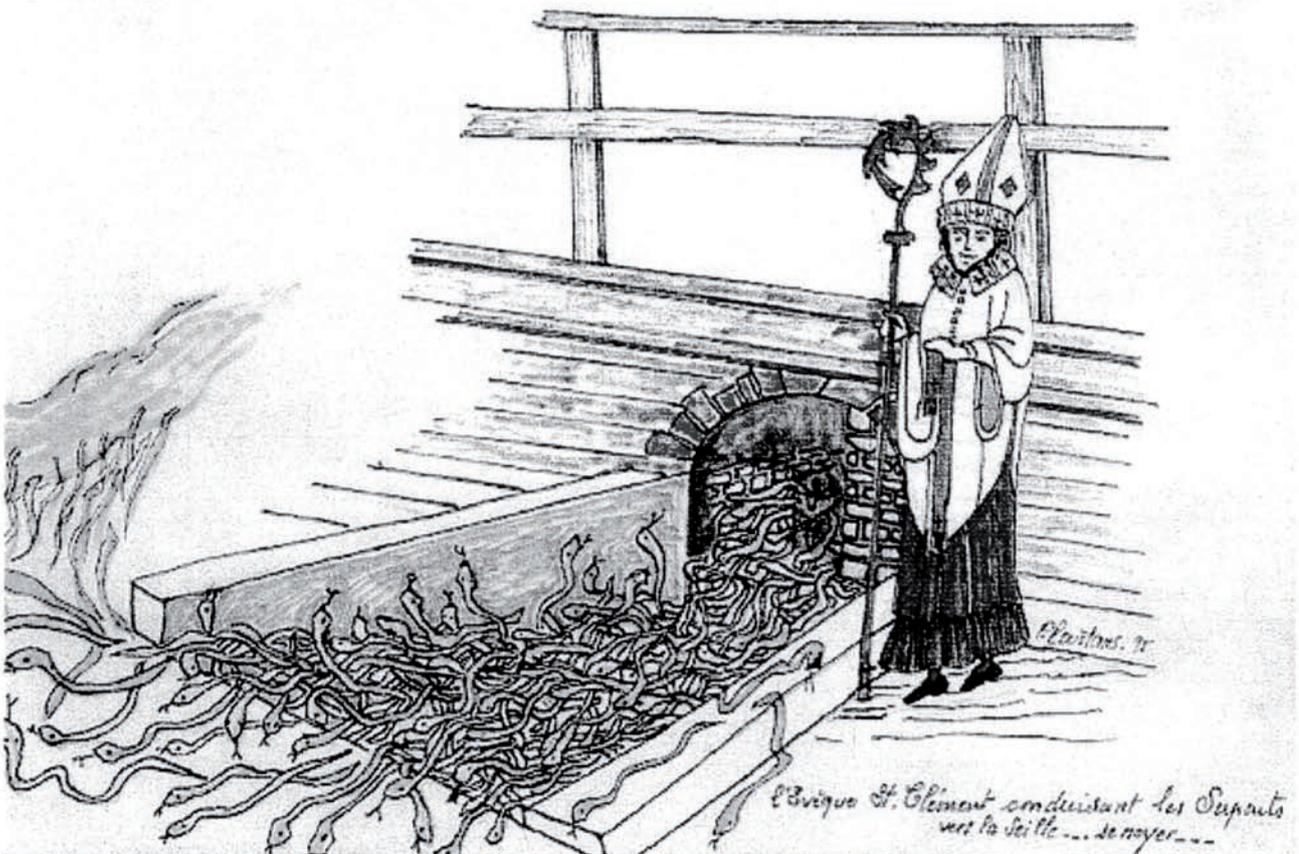
"Les anciens tiennent de leurs prédécesseurs le souvenir d'un miracle transmis par une tradition digne de toute confiance; c'est que, à l'arrivée de saint Clément dans le pays, l'amphithéâtre était infesté de serpents qui en rendaient l'approche impossible, car leur haleine avait empoisonné la contrée; et on ne saurait s'étonner que le serpent pût faire mourir des corps que le baptême n'avait pas encore arrachés à sa domination. La prédication de saint Clément révèle à ces malheureux la cause de leurs souffrances. Le retour à la santé sera la récompense de ceux qui abandonneront le culte des idoles. Tous s'engagent à se soumettre, si le saint pontife justifie ses promesses. L'homme de Dieu, rassemblant quelques frères, célèbre alors le saint sacrifice prescrit aux fidèles par le Christ. Ainsi fortifié par la sainte libation contre le vieil ennemi, il pénètre dans les cavernes du théâtre pour y combattre l'antique serpent, c'est-à-dire le diable. Les monstres s'élancent au premier bruit de ses pas; lui, d'un signe de croix, les arrête et les abat. Les anciens rapportent qu'au moyen de l'étole qu'il portait au col, saint Clément lie alors en présence du peuple émerveillé le plus grand de ces abominables serpents, et que, l'entraînant au bord de la Seille, qui coulait près de là, il lui ordonne, au nom de la sainte Trinité, de passer le fleuve avec sa troupe empestée, et de disparaître dans quelque lieu désert où il ne pourra plus nuire.

Les serpents obéissent et, depuis lors, on n'en a plus trouvé aucun dans le lieu qu'ils infestaient auparavant."

En nous référant à la Genèse, le serpent symbolise le mal. En effet, le reptile, "le plus rusé des animaux des champs", induit Ève au péché. Pour le punir, l'ÉTERNEL maudit cet animal et le condamne à "marcher sur le ventre".

Nous pouvons donc considérer ce secteur de la périphérie messine comme un lieu d'infamie que la venue et la présence de l'apôtre de la région messine rachèteront et sanctifieront.

En outre, les récits légendaires nous apprennent que ce quartier s'enorgueillissait d'un prestigieux monument romain : l'amphithéâtre.



La Légende de Clément, apôtre de l'Eglise de Metz

II - LA GENESE DES AMPHITHÉÂTRES



ille de loisirs par excellence, la ville romaine destine de nombreux bâtiments publics aux jeux ainsi qu'aux spectacles. Parmi ces édifices, un monument, le plus répandu et le plus caractéristique de la civilisation romaine, précurseur de la civilisation des loisirs, l'amphithéâtre ne porte pas un nom latin, mais un nom grec. De son côté, la plèbe ne retiendra de ce monument que la place sablée où se déroulaient les combats de gladiateurs : "arena". Étymologiquement, ce mot signifie : sable ou lieu sablonneux, au singulier, et désert, au pluriel.

Mais revenons à ce mot grec qui comprend deux formants : "amphi" et "théâtre". Les linguistes ne s'accordent pas sur le sens du premier formant. Pour les uns, "amphi" signifie "tout autour de" pour les autres, "de deux côtés" ou "doublement". Personnellement, j'opterais pour le second sens : le double théâtre.

Alors, pourquoi le double théâtre ? Le théâtre antique - prenons en exemple celui d'Orange - se compose de deux parties : la première, rectangulaire, et la seconde, en forme d'hémicycle. Le rectangle forme la scène et l'hémicycle, disposé en gradins, reçoit les spectateurs. Le diamètre de l'hémicycle est égal à la longueur du grand côté du rectangle. Et cette forme convenait aux constructions éphémères, en bois, pour les spectacles donnés sur la place du Forum.

En 52 avant Jésus-Christ, Curion le Jeune donne un spectacle qu'il veut grandiose. A cet effet, il accole deux théâtres en bois. Par cette technique, il agrandit la scène, facilite ainsi l'évolution des combattants de l'arène, double la capacité des spectateurs et améliore les angles de vue de ces derniers.

Mais nous ne pouvons pas considérer le double théâtre de Curion le Jeune comme l'ancêtre des amphithéâtres ni comme le modèle d'un genre nouveau. En effet, un monument de ce genre préexistait à celui de Curion. Il s'agit, ne l'oublions pas, de l'amphithéâtre en pierre de Pompeï, construit vers 70 ou 65 avant Jésus-Christ, le plus vieil édifice de ce genre du monde romain, connu à ce jour.

Certains auteurs font remonter l'origine des amphithéâtres au deuxième siècle avant notre ère. Ils apparaissent, si nous suivons leurs dires, en Campanie (Italie méridionale). Les constructions des amphithéâtres s'échelonnent pendant près de cinq siècles puisque les derniers verront encore le jour au début du troisième siècle.

Le point culminant de l'évolution technique de ce genre de monument se situe, vers la fin du premier siècle qui voit l'édification de l'amphithéâtre Flavien, plus connu sous le nom de "Colisée".

Après l'incendie de Rome, au cours de l'année 64, sous le règne de Néron - incendie, attribué à tort par l'empereur aux chrétiens de Rome, et à tort par les chrétiens à l'empereur - incendie aux origines mystérieuses, les architectes impériaux, Severus et Celer, créent un parc dans la dépression prolongeant la vallée du forum entre l'Esquilin, le Caelius et le Palatin. Au milieu de ce parc du

Palais de l'empereur - Palais connu sous le nom de Maison d'or -, ils aménagent un lac artificiel, le Stagnum Neronis.

Dès son avènement à l'Empire, Vespasien détruit cet espace vert, situé au milieu d'une agglomération surpeuplée, comble le lac artificiel et fait construire l'amphithéâtre Flavien, qui prendra le nom de Colisée du fait de la statue "colossale" de l'empereur Néron, érigée dans les parages.

En 79, Titus le bon Empereur, fils et successeur de Vespasien, achève la construction de ce monument. L'année suivante, il inaugure l'édifice. Au cours de l'inauguration qui durera quelque cent jours, le bon Empereur, surnommé "l'amour et les délices du genre humain", sacrifiera quelque neuf mille bêtes sauvages, et pas moins de mille gladiateurs laisseront leur vie dans l'arène.

A partir de cette date, les ingénieurs romains construiront les amphithéâtres sur ce modèle. Ils favoriseront ainsi la romanisation des populations occupées et joueront un rôle politique, économique et social considérable dans le monde romain.



Le Colisée

III - LEURS RÔLES ECONOMIQUE, POLITIQUE et SOCIAL



es combats de gladiateurs, d'origine étrusque - comme précédemment dit - figuraient dans certaines cérémonies funéraires et se déroulaient, dans une nécropole, auprès de la tombe d'un valeureux guerrier.

Dans la religion étrusque, la déification - soit l'immortalité de l'âme - ne s'obtenait pas, au cours de l'existence, mais, après la mort, par une technique sacrificielle; ce qui explique les combats des gladiateurs et qui justifie le sang versé par l'un des gladiateurs ou par les deux, le cas échéant. Les divinités recevaient le sang versé, et ce sang bénéficiait au valeureux guerrier qui jouissait alors de l'immortalité.

Ce rite funéraire, privé au départ, attire la foule des curieux. Il perdra, de ce fait, son caractère sacré et se transformera en scènes de violence, onéreuses et publiques. Pour permettre à plus de spectateurs de suivre les combats de gladiateurs, les généreux donateurs transfèrent le spectacle "intra muros", dans un premier temps, et, dans un second temps, "extra muros".

Mais qui sont ces généreux donateurs? Dans les derniers temps de la République romaine, les candidats briguant une charge publique offraient à leurs électeurs des combats de gladiateurs et les utilisaient ainsi à des fins publicitaires pour assurer leur succès aux élections. Sous l'Empire, les jeux sont donnés, au profit exclusif de l'Empereur, par l'Etat, par les magistrats, par les consuls, par les préteurs, tenus à cette obligation du fait de leur charge, et par certains particuliers fortunés.

Pour mieux comprendre l'engouement de la plèbe pour ces jeux de l'amphithéâtre, remontons quelque peu le temps. A Rome, en vertu d'une loi datant de 58 avant Jésus-Christ, chaque citoyen romain percevait, par mois et à titre gratuit, cinq boisseaux de blé. A un moment donné, les finances publiques ne peuvent plus honorer l'engagement de l'Etat, aussi César ramène-t-il le nombre des ayants droit de 320 000 à 150 000. Auguste et ses successeurs reporteront à 200 000 le total des bénéficiaires.

Pour occuper tous ces oisifs et pour maintenir la paix sociale, l'Etat se devait de leur offrir, en plus du pain, des jeux. Et Fronton, rhéteur latin et précepteur de l'Empereur Marc Aurèle, nous le confirme :

"Le peuple est surtout mené par le blé et les spectacles."

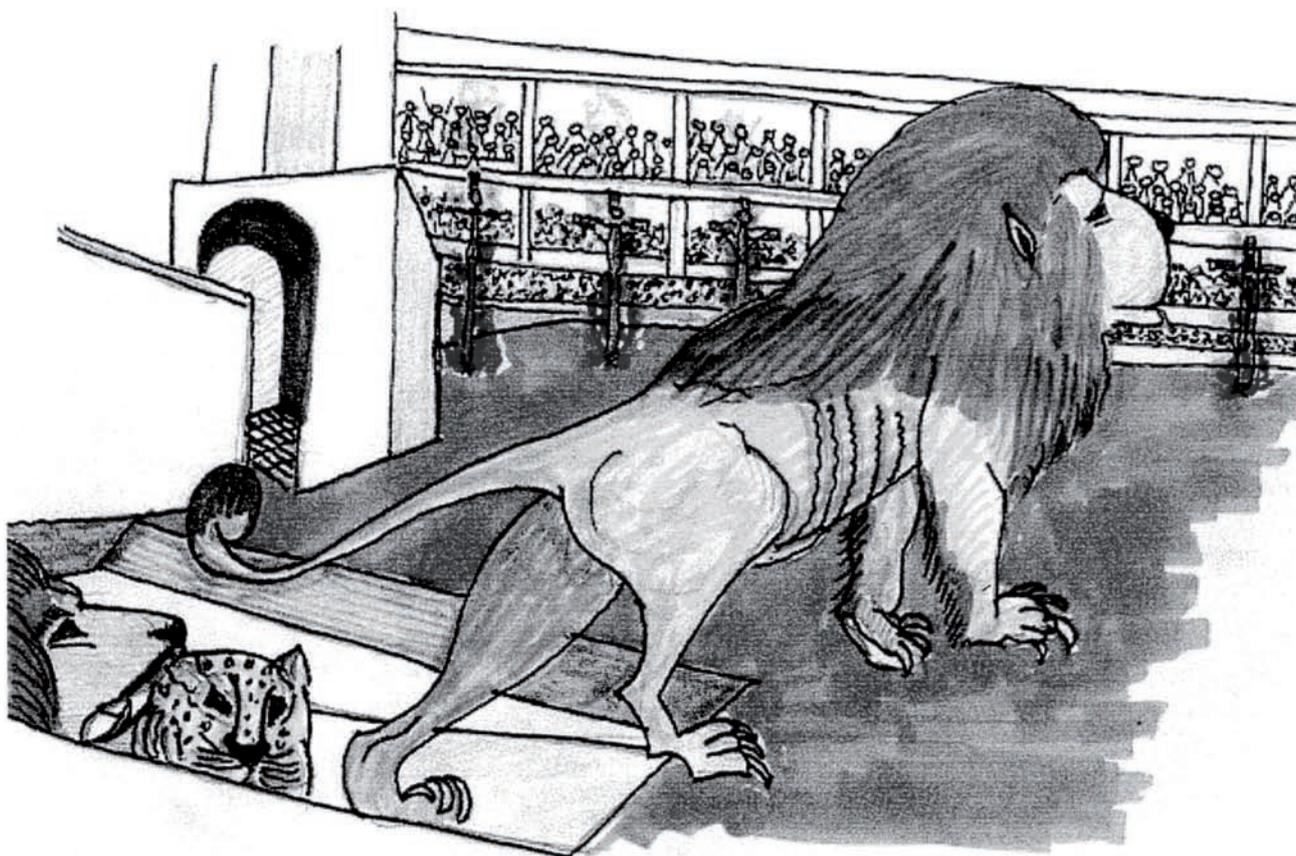
Restons en compagnie du même auteur :

"Les largesses publiques sont désirées avec moins d'ardeur que les spectacles."

Pour satisfaire à cette appétence de la plèbe pour les spectacles, l'Empire va augmenter les jours de fête : de 66 par an, au début de l'Empire, ils passeront à 175, au quatrième siècle; soit une moyenne de 3 jours 1/3 de fête par semaine.

Aux fêtes annuelles et régulières, nous devons y ajouter les fêtes exceptionnelles, données par les Empereurs, à l'occasion d'événements heureux. Au cours de l'année 107, les fêtes données par Trajan, à l'occasion de la conquête de la Dacie, dureront quelque 123 jours.

De Rome, rendons-nous en Gaule. Dans nos régions, l'amphithéâtre joue le rôle de puissant moyen de romanisation et, par voie de conséquence, d'abêtissement de la masse. Pour empêcher tout réveil du nationalisme gaulois, l'État romain et ses "collaborationnistes" de la classe aisée amusent le peuple en lui donnant à profusion des jeux et du spectacle.



Le dévorement des condamnés

IV - LES JEUX DE L'AMPHITHÉÂTRE



Combat de gladiateurs



Avant de nous intéresser à notre amphithéâtre, il nous faut parler des jeux qui s'y déroulaient et que nous pouvons classer en quatre grandes catégories :

- ◆ **- la naumachie;**
- ◆ **- les pantomimes;**
- ◆ **- la chasse et l'exhibition de bêtes féroces;**
- ◆ **- les gladiateurs.**

Dans la première catégorie de jeux, la naumachie, l'arène se transforme en lac. Les bateaux évoluent sur ce plan d'eau artificiel et s'engagent ensuite dans une bataille navale.

Les pantomimes donnent libre cours à l'obscénité ainsi qu'à la cruauté. Et nous pouvons assimiler les scènes à caractère obscène aux séquences de nos films contemporains classés dans la catégorie "X". Ce genre de spectacle reproduit les aventures amoureuses des dieux de la mythologie. Tirées également de la mythologie, les scènes de cruauté. Un criminel, condamné à la peine capitale, subit, dans l'amphithéâtre, le supplice qu'un dieu de la mythologie avait lui-même subi ou avait fait subir à celui qui l'avait offensé; dans le genre :

- ◆ **- Hercule consumé par la tunique de Nessus;**
- ◆ **- Ixion attaché à sa roue enflammée.**

Dans certains rôles, - nous pensons à celui du berger Atys (ou Attis) - obscénité et cruauté vont de pair.

Nana, une nymphe, abandonne son enfant qu'un berger recueille et élève. Atys, l'enfant abandonné suit les traces de son père adoptif et devient ainsi berger. Cybèle, la déesse mère, rencontre le beau jeune homme et s'éprend de lui. Atys, indifférent à la passion de la déesse, s'apprête à épouser une fille du roi de Pessimonte. Jalouse, Cybèle le frappe de folie et, dans sa démence, Atys s'émascule et meurt des suites de sa mutilation.

Le fait que certains condamnés étaient châtrés publiquement, dans le rôle d'Atys, nous est relaté par Tertullien (160-240), apologiste et théologien latin.

La crucifixion, ainsi que le dévorement des condamnés par les bêtes féroces entrent dans cette catégorie de spectacle.

L'évasion d'un esclave entraînait, après la reprise du fugitif, la condamnation à mort : il était, en effet, livré aux bêtes féroces, affamées pour la circonstance.

Androclès, esclave africain, s'enfuit de chez son maître, le proconsul d'Afrique. Repris, il est condamné à être livré aux bêtes. Le lion, chargé de le dévorer, se rappelle qu'autrefois Androclès lui avait ôté une épine de la patte dans le désert africain et se refuse à lui faire le moindre mal. Gracié par l'empereur, il gagnait sa vie en exhibant son lion apprivoisé dans les tavernes.

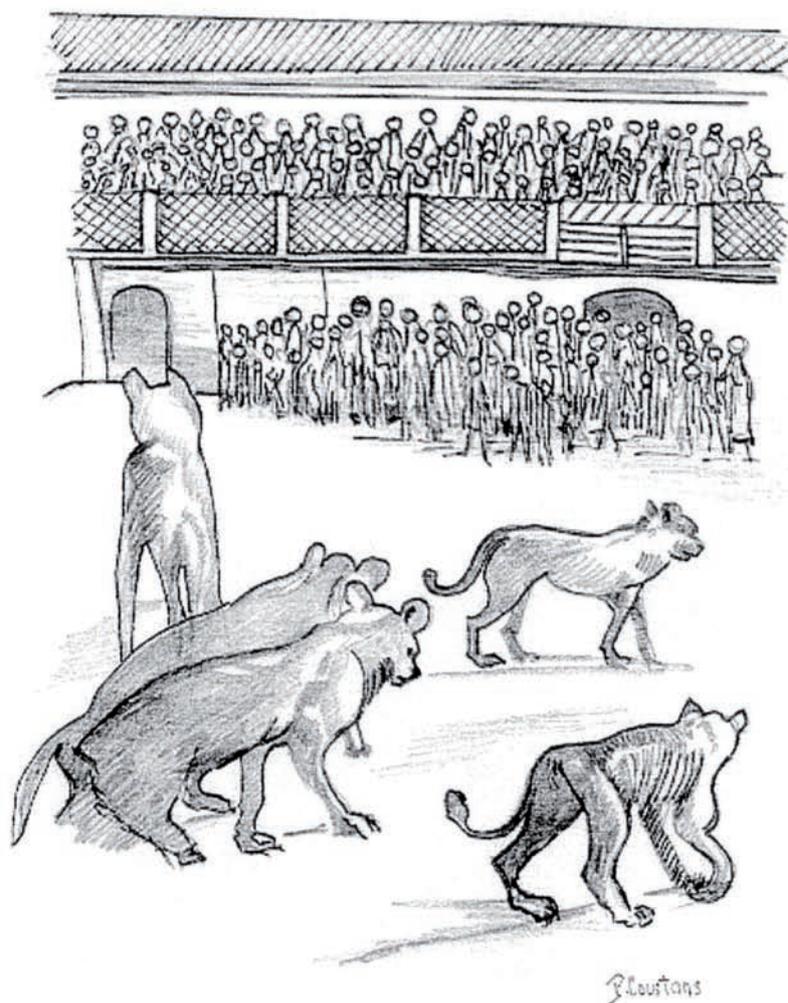
Cette anecdote, nous la tenons d'Aulu-Gelle (IIème siècle après Jésus-Christ), grammairien latin.

Abandonnons le cinéma-vérité et passons à la chasse ainsi qu'aux exhibitions d'animaux.

La chasse revêt différentes formes : chasse au filet, au coutelas, à l'arc. Quant à l'exhibition des bêtes sauvages et féroces, elle consiste soit en une scène de domptage, soit en une lutte à mort entre animaux de même type ou de types différents. De nos jours, les combats de coqs qui se déroulent dans le Nord de la France rappellent ces jeux de l'amphithéâtre.



Crucifixion des condamnés
et
Dévorement des condamnés



Avant de nous étendre sur le spectacle le plus prisé des jeux de l'amphithéâtre, définissons le terme "**gladiateur**" :

"Homme qui, chez les Romains, combattait dans l'arène d'un amphithéâtre, contre d'autres hommes ou contre des bêtes féroces."

Connaissant cette définition quelque peu sommaire, poussons plus loin nos investigations, recherchons les différentes catégories de ces combattants de l'arène et présentons-les dans l'ordre alphabétique :

- ◆ **- les bestiaires ou belluaires;**
- ◆ **- les catervaires;**
- ◆ **- les cavaliers;**
- ◆ **- les essédaires;**
- ◆ **- les mirmillons;**
- ◆ **- les rétiaires;**
- ◆ **- les Samnites;**
- ◆ **- les Thraces.**

Les bestiaires, comme l'étymologie le suggère, se mesurent aux bêtes féroces, mais ne luttent jamais entre eux. Les toréadors - toreros, en espagnol - sont les derniers survivants de ce groupe de gladiateurs.

Les catervaires luttent par groupes.

Les cavaliers, armés de longues lances, combattent à cheval. Les chevaliers du Moyen Age poursuivaient, dans leurs tournois, cette tradition des gladiateurs à cheval.

Les essédaires s'affrontent, montés sur leurs chars à deux roues, en usage chez les Gaulois et chez les Bretons. Étymologiquement, "essedarius" signifie soldat (gaulois ou breton) monté sur un char.

Les mirmillons, revêtus d'une cotte de maille, combattent deux par deux. Leur arme : l'épée. Leur protection : un petit bouclier. Ils choisissent leur équipier parmi les rétiaires ou parmi les Thraces. Ils portent un casque surmonté d'un poisson, d'où le nom de Gaulois qu'on leur donne.

Les rétiaires, comme les mirmillons, luttent deux par deux. Leur compagnon d'arme : le mirmillon. Ils enveloppent leurs adversaires de leur filet et les harponnent avec leur trident.

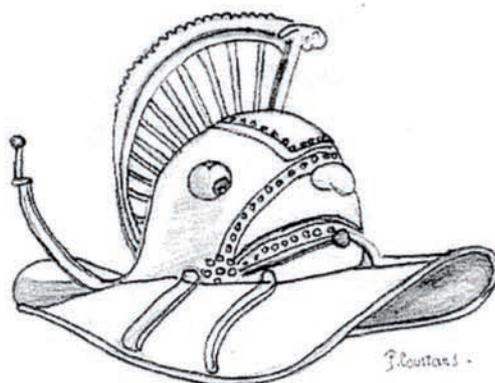
Les Samnites - ancien peuple de l'Italie centrale, de langue osque et de race sabine - possèdent le harnachement complet : cuirasse, casque à visière, épée, bouclier long.

Les Thraces - peuple du Sud-Est de l'Europe, entre la Grèce (Thrace occidentale) et la Turquie (Thrace orientale) - s'équipent d'un casque, d'un sabre court et d'un petit bouclier rond.

Ce monde du spectacle se recrute parmi les esclaves, parmi les prisonniers de guerre, parmi les prisonniers de droit commun. Des hommes libres embrassent cette carrière par pure gloriole, par vanité, par prédisposition à la violence, par misère.

Tous perçoivent, sous forme de primes, des sommes considérables, au même titre que nos stars du cinéma, que nos stars de la télévision, que nos stars du ballon rond... Des grands de ce monde - grands par leur fortune, mais petits par leur esprit - recherchent leur compagnie, leur amitié et leur demandent des leçons. Certaines dames de la haute société, mais de petite vertu, ne demeurent pas en reste de générosité et leur prodiguent les dernières faveurs.

Familiarisés avec ces gens du spectacle, assistons, dans un amphithéâtre, à un combat de gladiateurs.



Casque de gladiateur



Rétiare

V - LES COMBATS DE GLADIATEURS



Le programme des réjouissances de l'amphithéâtre débute le matin et prend fin le soir. Il comprend trois séances : celle de l'avant-midi, celle de midi et celle de l'après-midi.

Toutes les représentations où figurent des animaux se déroulent de préférence, le matin : combats d'animaux, chasse, etc.

A l'heure de midi, des gradins se vident : certains spectateurs vont se restaurer. Ceux qui restent assistent à l'exécution des condamnés : pantomimes, dévorement par les bêtes fauves ou féroces.

L'après-midi est réservée à la phase la plus appréciée du spectacle : les combats de gladiateurs.

Un défilé solennel ouvre les festivités; défilé accompagné d'une musique clinquante et répétitive qui échauffe le public. Suit la présentation des participants sous les applaudissements ou sous les huées d'une foule en délire.

Après cette entrée en matière, présentateur, entraîneurs, personnel et esclaves de service, ainsi que les acteurs, ces derniers dans l'attente de leur passage dans l'arène, rejoignent leurs places respectives. Seuls, les gladiateurs, prévus en début de programme, demeurent en piste.

Le programme commence par un combat de jeunes catervaires, sans expérience de l'arène, mais frais émoulus du "lundi gladiateur" (de l'école de Gladiateurs), encadrés par quelques vétérans; jeunes, encore inconnus du grand public, et, ne l'oublions pas, à la recherche de la célébrité.

Au signal donné, le combat s'engage jusqu'à ce que mort s'ensuive...

Après quelques assauts et quelques esquives d'observation, les gladiateurs cherchent à porter le coup fatal à leurs rivaux. Les blessés tentent de se maintenir debout et se défendent avec l'énergie du désespoir, tandis que leurs adversaires s'acharnent sur eux. Épuisés, exsangues, les vaincus, avant de s'écrouler, demandent grâce au public qui, d'un mouvement du pouce, décide de leur sort. Lorsque l'un des groupes de catervaires, ou ce qu'il en reste, anéantit ou met hors de combat la totalité de ses adversaires, le combat prend fin. Déclaré vainqueur, le groupe, à la demande du public et sous ses applaudissements frénétiques, fait plusieurs fois le tour de l'arène. Les morts et les blessés gisent sur le sable de l'amphithéâtre qui absorbe leur sang, tandis que leurs vainqueurs ou leurs partenaires triomphent sans modestie.

Les tours d'honneur terminés, deux hommes entrent dans l'arène, l'un vêtu en Mercure, l'autre en Charon; ce dernier, le fils des Ténèbres et de la Nuit...

Mercure s'approche des gladiateurs au sol et les marque au fer rouge. S'ils réagissent, il les confie aux médecins chargés de les soigner et de les remettre sur pied. Quant aux gladiateurs sans réaction, Charon les achève d'un coup de maillet sur la tête.

Des esclaves emportent les blessés par la "porta sanavivaria", la Porte de la Vie, et les confient au personnel soignant. D'autres esclaves, armés de crocs, emportent les morts par la "porta mortualis", la Porte de la Mort, et les déposent dans le spoliaire où des esclaves les dépouillent de leur harnachement. Dénudés, ils sont emmenés et incinérés dans le "bustum", lieu où l'on brûlait les cadavres des hommes et des animaux.

Le "bustum" ainsi que le "ludus gladiatorius" dont nous venons de découvrir l'existence n'étaient pas les seules dépendances et annexes d'un amphithéâtre.

Mais avant de nous familiariser avec l'environnement d'un amphithéâtre, les spectateurs, il est bon de le rappeler, réclamaient du sang et prenaient des paris sur leurs favoris, comme s'il s'agissait d'une inoffensive course de chevaux.



Mirmillon



0 1 2 . 11 12 . 13 14

Samnite

VI - L'ENVIRONNEMENT d'un AMPHITHÉÂTRE



et environnement comprend beaucoup d'annexes et de dépendances, indispensables au bon fonctionnement d'une exploitation d'une telle envergure à finalité de loisirs.

Pour nous familiariser avec cet environnement, les dépendances et annexes qui se trouvaient dans les quartiers limitrophes de l'amphithéâtre Flavien, le fameux Colisée de Rome, serviront de référence à notre tour d'horizon.

En flânant dans les quartiers de l'Esquilin et du Caelius, nous découvrons l'Armamentarium et le Samarium, le Bustum, le Spolarium, le Summum Choragium, le Vivarium et sept Ludi. Au Sablon, nous nous contenterons d'un seul ludus : le Ludus gladiatorius.

L'Armamentarium (l'Arsenal), "lieu où l'on fabrique et dépose les armes", ainsi que le Samarium, "lieu où l'on prépare, où l'on fourbit les armes", ne font qu'un seul et même bâtiment au Sablon. Simple conjecture de notre part... Aussi réunirons-nous ces deux entités sous la même dénomination : l'armurerie. Dans cet établissement, des armuriers fabriquent, réparent, entretiennent, nettoient les armes blanches, les casques, les boucliers, bref ! tout le matériel utilisé par les gladiateurs et les chasseurs, au cours du spectacle. Abandonnons les armuriers et laissons-les fourbir leurs armes pour nous rendre au Bustum, "lieu où l'on brûle les cadavres", où nous attendent les Bustuarii, "ceux qui surveillent la combustion des cadavres".



Sortie par la "portaa mortualis"

Dans plusieurs civilisations de l'Antiquité, crémation et inhumation se côtoient sans, pour cela, entraîner de divergence dans les croyances ni d'inégalité sociale. A vrai dire, cette coexistence laisse les ethnologues quelque peu perplexes. Mais le fait que le Bustum, en clair le crématorium, incinère sans distinction les cadavres des animaux impropres à la consommation et les restes des malheureux gladiateurs, en outre le fait que l'on n'inhume pas ces êtres humains dans la Nécropole voisine, ces deux raisons nous donnent à penser que la Société romaine, avide de spectacles sanguinaires, considère le gladiateur comme un sous-homme, un être vivant, sans âme, sur lequel l'homme libre a le droit de vie et de mort et dont la souffrance et le sang versé lui procurent un certain plaisir. Quittons les Bustuarii et ce lieu d'infamie pour nous rendre au Summum Choragium, "le magasin de décors et d'accessoires".

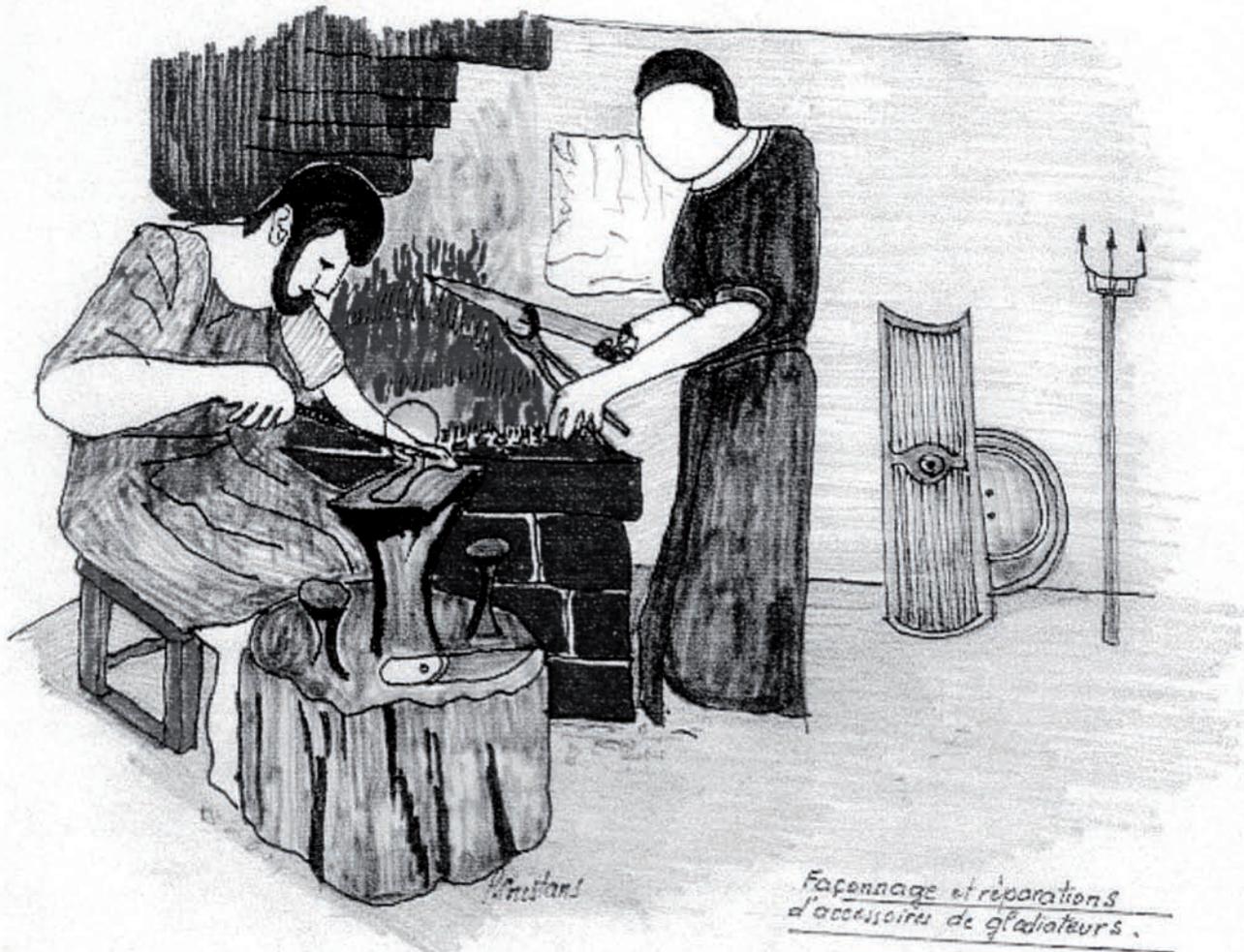


Bustum

Dans cette annexe, des accessoiristes créent, entretiennent et réparent les décors et les accessoires indispensables aux différents spectacles d'un amphithéâtre. Nous y croisons de même des couturiers qui s'affairent : ils confectionnent, entretiennent, ravaudent, le cas échéant, tous les costumes de scène. Du Summum Choragium passons au Vivarium, le "réservoir d'animaux".

Il s'agit, en fait, de la ménagerie, où nous trouvons une collection d'animaux, rares, curieux, ou d'autres animaux, moins rares, mais propres aux combats ou destinés à la chasse. Laissons ces malheureuses bêtes à leur triste sort et visitons l'édifice qui sert de Ludo Gladiatorio, "l'école de gladiateurs".

A l'école de gladiateurs, un lanista, "celui qui forme les gladiateurs", nous accueille, nous reçoit avec beaucoup d'amabilité et nous énumère les trois fonctions qu'il cumule avec l'ensemble de ses collègues : achat, formation et vente des gladiateurs.



Armamentarium

Dans la première fonction, celle d'acheteur, il nous faut rechercher les sources d'approvisionnement. Au nombre de trois, elles alimentent les écoles de gladiateurs de tout l'Empire romain : les prisonniers de guerre, les esclaves et, dans une moindre mesure, les condamnés.

Pendant près de deux siècles - soit du premier siècle avant notre ère au premier siècle de notre ère - les guerres de conquêtes romaines constituent une ressource inépuisable d'esclaves. Les chefs militaires jettent sur le marché de l'esclavage, des millions d'êtres humains des deux sexes. César, paraît-il, vendit, en dix ans, plus d'un million de Gaulois. Les lanistes acquièrent les plus robustes d'entre eux et les "préparent" au spectacle gladiatorien.

A partir du deuxième siècle, quoique l'Empire soit à son apogée, la source des conquêtes se tarit. Pour y remédier, une seule solution s'impose : la reproduction. Elle prend deux formes : l'eugénique positive et les "vernae".

De grandes fortunes de l'époque reposent sur des centaines, voire des milliers d'esclaves. N'est-il pas tentant - simple conjecture de notre part - de mettre sur le marché de la gladiature des hommes sélectionnés ? Le siècle dernier nous offre un exemple de cette manipulation génétique. Après l'abolition de l'importation des esclaves, au cours de l'année 1808, certains propriétaires de plantations de l'Amérique du Nord se livrent à l'élevage humain : ils s'attachent, en effet, à améliorer

les croisements de races humaines, dans le seul but d'obtenir des esclaves et des travailleurs robustes...

Quant au Verna, il s'agit de "l'esclave né dans la maison du maître", donc né de parents de condition servile. Lorsqu'un propriétaire foncier, exploitant agricole, achète des esclaves, il investit dans du "matériel humain" et veut en tirer le maximum de rentabilité.

Caton l'Ancien, connu pour les mauvais traitements qu'il infligeait à ses esclaves, recommande aux propriétaires fonciers, dans son "De agri cultura", de réduire la ration alimentaire des esclaves durant toute la mauvaise saison. Si nous suivons le raisonnement de Caton, le "verna" est une bouche supplémentaire, voire inutile, qui grève le budget de l'exploitation agricole et qu'il faut, par voie de conséquence, éliminer. Dans la Cité antique, les nouveaux nés, issus d'esclaves, sont purement et simplement supprimés. Mais lorsque la source d'approvisionnement des esclaves se tarit, les petits propriétaires fonciers, au lieu de supprimer leurs "vernae", les vendent à des marchands de chair humaine qui alimentent les lanistes en gladiateurs.

L'eugénique positive ainsi que les "vernae" constituent donc, à partir du deuxième siècle, la source d'approvisionnement en esclaves et, par voie de conséquence, en gladiateurs.

Dans sa fonction de formateur, nous pouvons considérer le laniste comme un maître d'armes qui apprend à son poulain à se défendre contre les assauts d'un adversaire ainsi qu'à mettre ce dernier hors de combat, bref ! à le tuer. L'école de gladiateurs s'assimile ainsi à une école du crime.

Quant à sa troisième fonction, celle de vendeur, nous pouvons conjecturer qu'il existait des écuries de gladiateurs. Des gens fortunés achetaient des gladiateurs, les entraînaient à leurs frais et les faisaient combattre sous leurs couleurs. En cas de victoire, ils percevaient des sommes considérables et en versaient une partie à leurs poulains victorieux.

Et pour terminer avec la gladiature, il nous faut parler du plus célèbre des gladiateurs : Spartacus. Ce berger thrace, doué d'une carrure et d'une force herculéennes, sert comme auxiliaire, dans l'armée romaine, et déserte. Vu sa taille, il ne peut passer inaperçu, et la police le reprend. Réduit à l'esclavage, un laniste de Capoue s'en rend acquéreur et "le prépare" à la gladiature. Au cours de l'année 73 avant Jésus-Christ, Spartacus s'évade, et soixante-treize compagnons d'infortune - des gladiateurs - s'enfuient avec lui. Les révoltés pillent des armes, dispersent la police de Capoue et se retranchent sur les pentes du Vésuve. Bientôt rejoints par quelque soixante-dix mille esclaves, gladiateurs et bergers de la région, ils défient Rome.

Spartacus bat plusieurs unités romaines, envoyées contre lui. En automne de la même année, il occupe la Campanie. Ses forces pillent toute l'Italie du Sud. Très intelligent, il se rend compte qu'il ne peut durablement se maintenir en Italie, aussi décide-t-il de gagner la Gaule cisalpine. Dix mille révoltés, commandés par Crixos se refusent à le suivre et poursuivent le pillage de l'Italie du Sud. L'année suivante, Crixos et ses hommes se font écraser et massacrer, au mont Gargano, par une armée que commande le consul Publicola.

Mais, dans les Abruzzes, Spartacus défait ce même Publicola et son collègue Clodius. Après sa victoire, il contraint quatre cents prisonniers romains de s'entretuer en un gigantesque combat de gladiateurs que nous pouvons considérer comme le plus grand engagement de gladiateurs de toute l'Antiquité.

Il faudra cinquante mille hommes, puissamment armés, au préteur Marcus Lucianus Crassus pour triompher, en Lucanie, au cours de l'année 71, de l'esclave gladiateur Spartacus.

Avant de quitter l'école de gladiateurs, cette école où l'on vous apprend à tuer votre semblable, rendons hommage à cet humble berger thrace qui tenta de recouvrer sa dignité d'homme en s'opposant à la puissante armée romaine, fournisseur de ces écoles d'infamie.

Autre lieu d'infamie, dans cet environnement amphithéâtral, les "tabernae", les tavernes avec leur cortège de filles de petite vertu.

A ces dépendances et annexes, ajoutons un nombre considérable d'artisans vivant du commerce des bêtes sacrifiées à l'autel des loisirs : bouchers, équarrisseurs, tanneurs, naturalistes, sculpteurs.

Familiarisés avec l'amphithéâtre, avec son environnement, avec ses jeux cruels, avec ses scènes pornographiques, il nous faut revenir au Sablon et situer le grand amphithéâtre de la Cité des Médiomatrices.



Lanista.

Lanista

VII - L'EMPLACEMENT de l'AMPHITHÉÂTRE du SABLON



ans la première version de la légende de saint Clément que nous devons à Paul Diacre, ce dernier se contente de nous situer l'oratoire du premier évêque de Metz :

"au dehors de la ville, dans les souterrains de l'amphithéâtre."

Dix siècles plus tard, les Bénédictins, les historiens de la ville de Metz, nous donnent, dans leur Livre premier, une précision supplémentaire sur l'emplacement :

"Il n'en est pas de même de l'Amphithéâtre".

Dans une note en bas de page, les auteurs précisent :

"On en a vu des vestiges jusqu'en 1562, temps auquel on les employa à la construction de la Citadelle."

Revenons à notre texte :

"Dans les temps de sécheresse, on voit encore une petite partie de ses fondements dans l'avant-fossé de la Redoute auprès de la porte S. Thiébaut. En 1736 on découvrit une portion considérable, comblée presque à l'instant, suivant les progrès du travail. Nous avons à regretter le plan de ce monument, levé sous les yeux et par les ordres de M. de Cormontaigne, Directeur du Génie. Quelques mouvements que M. le Comte de Caylus se soit donnés, à notre prière, pour le rechercher dans le dépôt général des fortifications, ou dans les papiers de M. de S. Simon, Évêque de Metz, et dans ceux de M. de Creil, auxquels on nous assurait que ce plan avait été remis, il ne s'est trouvé nulle part."

Grâce à nos historiens, nous savons, à présent, que l'amphithéâtre se trouvait à l'emplacement

"de la Redoute auprès de la porte S. Thiébaut."

Malheureusement, la redoute ainsi que la porte Saint-Thiébault n'existent plus.

Un plan du dix-huitième siècle nous fait découvrir un ouvrage avancé, de forme carrée, relié à la porte Saint-Thiébaut par un chemin couvert. Cette fortification flanquait le pont des Arènes qu'empruntaient les piétons pour se rendre de la porte Saint-Thiébaut à la porte Mazelle - ou vice versa. Mais, dans le système défensif de la ville de Metz, ce pont piétonnier servait d'écluse comme nous l'apprend l'annaliste Jacques Baltus :

"1726. Il n'y avoit cy devant que trois pilles en maçonnerie au pont des Arennes qui est la droite extérieure de la porte Mazelle ; le Roy en a fait ajouter une quatrieme en cette année. Ce

pont, qui n'est que pour les gens de pied, forme non-seulement une communication hors les portes de Saint Thiébault et Mazelle, mais encore une écluse pour retenir les eaux de la rivière de Seille, et inonder dans le besoin les terrains qui sont entre ces deux portes. Cette écluse en même temps considérablement exhauscée pour augmenter l'inondation, et luy donner une plus grande étendue pour la défense de la ville, par l'expérience qui a été faite, les parties basses du village de Magny ont été couvertes de près de deux pieds." (sic)

Dix ans plus tard, la hiérarchie militaire décide de construire une redoute pour couvrir l'écluse du pont des Arènes, dans le but d'empêcher un ennemi de se rendre maître du pont, d'ouvrir les vannes de l'écluse et de s'approcher des remparts de la ville :

"En creusant les fossés d'une redoute en terre et avancée entre la porte Saint Thiebault et la rivière de Seille, - selon l'annaliste précité - que le Roy a fait établir pour couvrir l'écluse du Pont des Arènes, on a trouvé des fondations et vestiges de l'amphithéâtre construit par les Romains..." (sic)

Sur un autre plan, Metz Ancien et Moderne, cette fortification prend le nom de "Pâté".

Dans son "Précis de l'Histoire de Metz", Claude Philippe Viville nous apprend que :

"... sur l'emplacement de la redoute du Pâté était un vaste amphithéâtre dont les ruines se montraient encore au commencement du dix-septième siècle."

Et depuis, tous les auteurs, sans exception aucune, qui traitent de l'amphithéâtre, le situent à l'emplacement de la redoute du Pâté.

Il s'agit, en fait, d'un pléonasme que commet Claude-Philippe Viville! Mais consultons, à cet effet, un dictionnaire de la fin du dix-septième siècle, celui d'Antoine Furetière :

"Pasté, en terme de Fortification, est un ouvrage rond en fer à cheval, qu'on fait pour couvrir une porte, et qui est peu souvent flanquée. Il n'a qu'une plateforme bordée d'un parapet, et d'ordinaire on les prend d'insulte." (sic)

Si je me réfère au même auteur :

"Insulte se dit aussi d'un assaut qu'on donne à une place brusquement et à découvert sans l'assiéger par les formes. On prend les châteaux et les petites places d'insulte." (sic)

Au dix-septième siècle, une place est hors d'insulte lorsqu'elle est capable de se défendre.

A Metz, Cormontaigne ne donne pas au pâté une forme ronde, mais une forme carrée. Et pour le mettre "hors d'insulte", il lui donne moins de hauteur : ce qui permettait aux artilleurs des bastions de le couvrir et non de le flanquer.

Passons à la rubrique "Redoute" en compagnie du même auteur :

"Petit fort carré qu'on fait dans les circonvallations, tranchées et lignes d'approche, pour flanquer les lignes, et placer des corps de garde, ou pour

deffendre quelque passage. Elles (les redoutes) ont dix à quinze toises de face avec un fossé de neuf à dix pieds de largeur et de profondeur"
(sic)

Abandonnons le Furetière et consultons le Littré :

"Paté - 6° - Terme de fortification. Espèce de plate-forme, ou de terre-plein, d'une figure irrégulière, et bordée d'un parapet, qui se construit pour couvrir la porte d'une place."

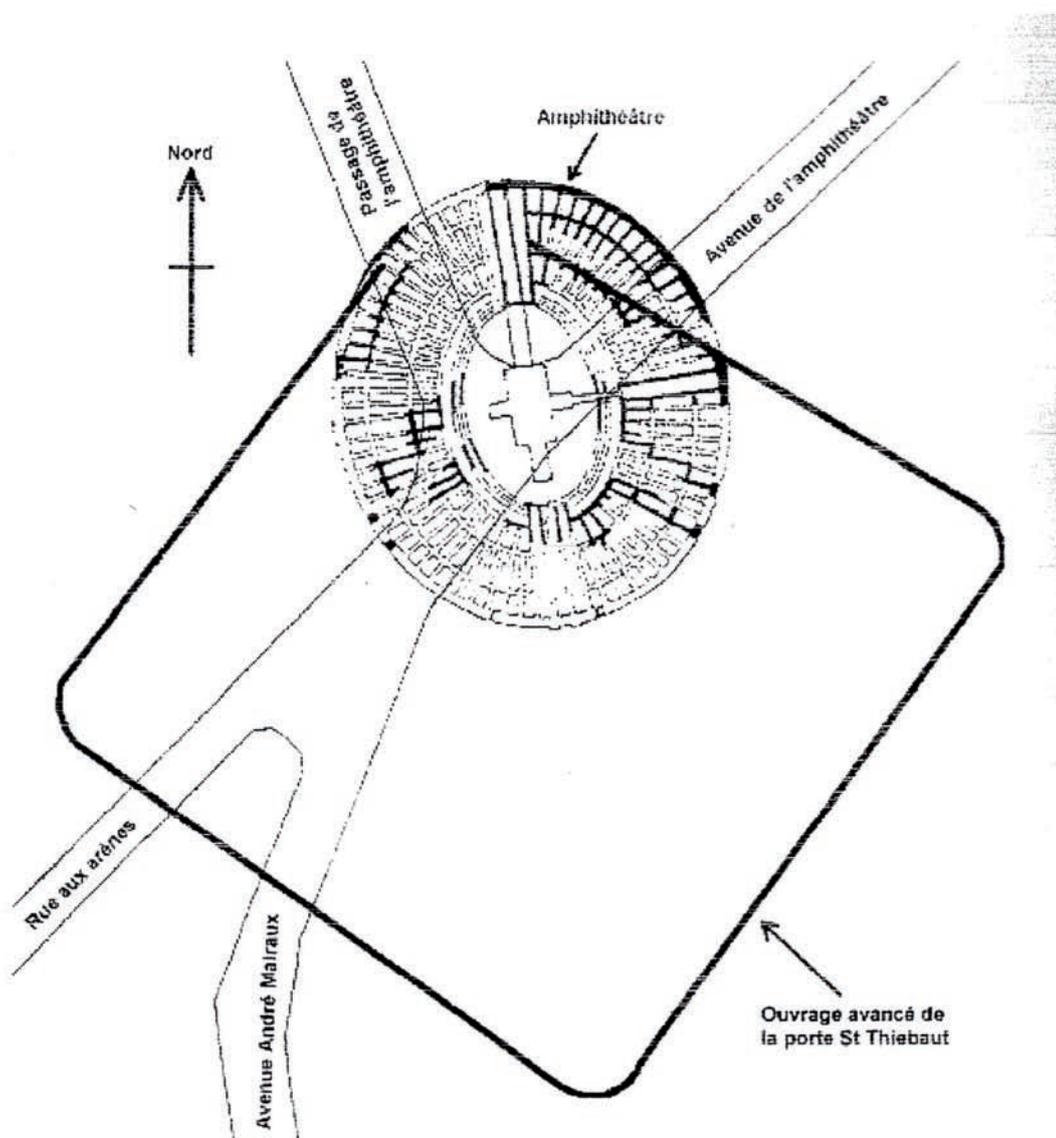
"Redoute - 1° - Ouvrage de fortification, complètement fermé et ne présentant pas d'angles rentrants (si l'ouvrage présente des angles rentrants, c'est un fort). Redoute carrée. Redoute circulaire."

Le pâté de la Fosse-aux-Serpents couvrait donc l'écluse du pont des Arènes.



Plan du 18e s. - Extrait de "Metz Deux Mille Ans d'Architecture Militaire"

Après cette digression, il nous faut situer ce p^oté en le plaquant sur le plan actuel de la ville de Metz.



Emplacement de l'amphithéâtre

Si l'angle Nord se situait à la sortie du passage de l'Amphithéâtre, côté Sablon, l'axe Nord-Sud correspondait à la rue des Messageries; rue parallèle à l'avenue André Malraux, dans l'enceinte de la gare des marchandises.

L'axe Nord-Sud de notre amphithéâtre suivait la même direction, et la pointe Nord de l'ellipse se trouvait également à la sortie du passage de l'Amphithéâtre, côté Sablon.

L'emplacement connu, passons aux dimensions de ce monument romain.

VIII - Les DIMENSIONS de l'AMPHITHÉÂTRE



L'extension de la ville de Metz passe, à la fin du siècle dernier, par le déclassement de l'enceinte de Cormontaigne. Le 9 février 1898, l'empereur allemand, Guillaume, deuxième du nom, autorise le démantèlement de la partie Sud de cette enceinte. Il s'ensuit, entre l'autorité militaire, propriétaire des terrains, et la municipalité messine, une négociation, longue et difficile. En 1902, le Bureau d'Architecture, créé à cet effet, établit un plan d'urbanisme et prévoit, dans le périmètre d'extension, la construction d'une nouvelle gare et de ses dépendances.

Le secteur, situé entre la porte Saint-Thiébault et la porte Serpenoise, secteur dans lequel se trouve le Pâté, reçoit, dès 1902, les premiers coups de pioche. Ces derniers, à la surprise générale, mettent à jour les substructions de l'un des plus imposants amphithéâtres de la Gaule.

En effet, le grand axe de l'ellipse, orienté Nord-Sud, s'étend sur cinq cents pieds, celui du petit axe, orienté Est-Ouest, sur quatre cent vingt pieds. Si nous traduisons les pieds en mètres, nous obtenons une longueur de cent quarante-huit mètres ainsi qu'une largeur de cent vingt-quatre mètres et trente-deux centimètres, soit une surface de près d'un hectare et demi. A titre de comparaison, Trèves, cité voisine et capitale d'Empire, se contentait d'un amphithéâtre de cent quarante mètres sur cent vingt mètres. L'arène de notre monument, partie essentielle de celui-ci, s'étend respectivement sur une longueur de soixante-cinq mètres et douze centimètres et une largeur de quarante et un mètres et quarante-quatre centimètres.

Quatre entrées monumentales faisant face aux quatre points cardinaux permettaient l'écoulement de quelque vingt-cinq mille spectateurs.

Quant à son élévation, elle est du domaine conjectural. Le major Schramm qui a mené les fouilles avec une équipe compétente lui attribue une hauteur de trente mètres. En comparant les dimensions de l'amphithéâtre du Sablon (148 x 124,32), avec celui de Vérone (152 x 122 m), certains auteurs lui accordent trois étages d'arcades du fait des trois étages, encore visibles de nos jours, à Vérone, et de leur similitude de dimensions au sol. Un sceau de l'abbaye de Saint-Clément, datant de l'année 1300, lui en attribue trois.....

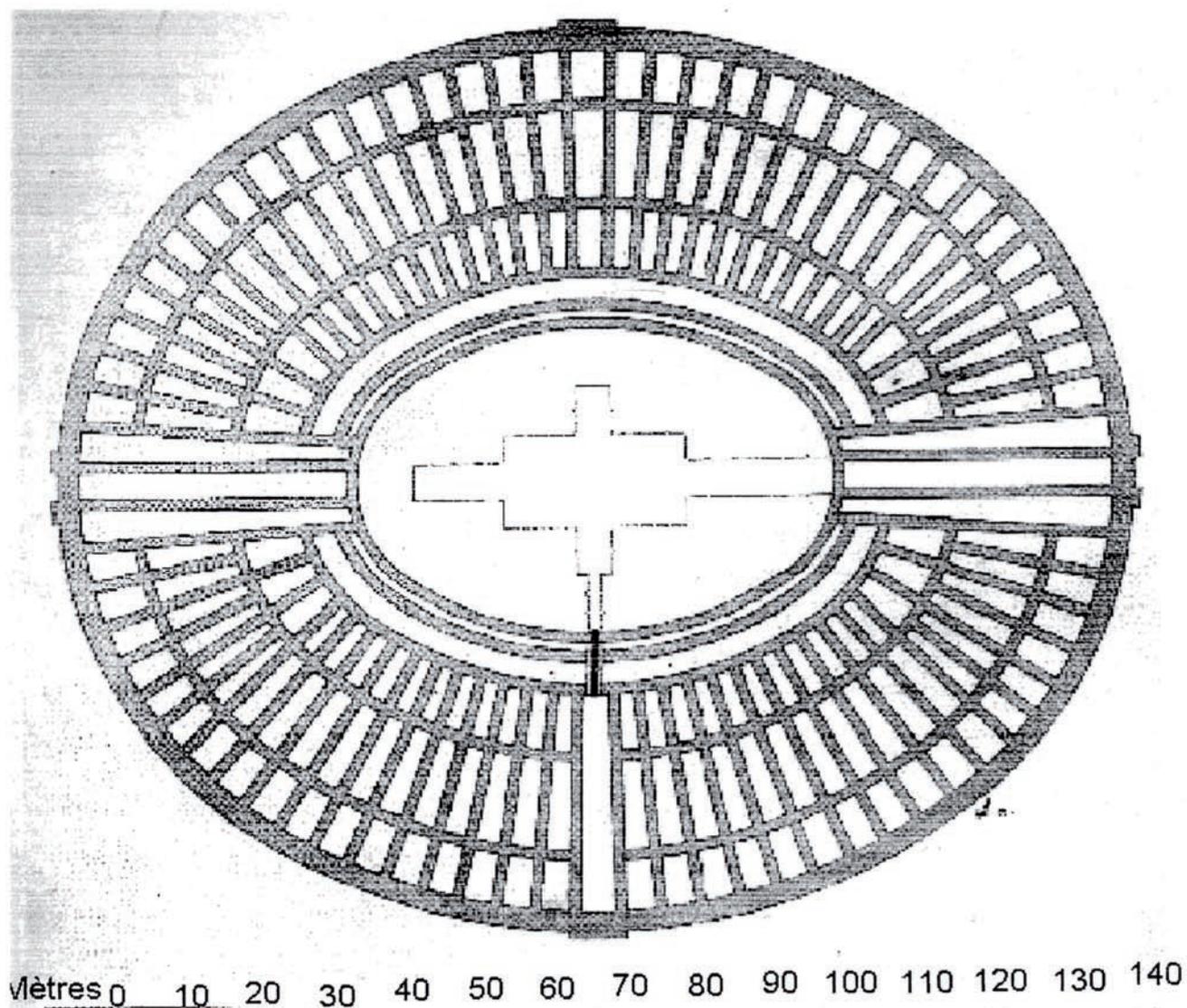
Avant de passer des dimensions à l'aménagement intérieur de l'amphithéâtre, regrettons que l'État allemand n'ait pas jugé utile et la conservation et la restauration de ce prestigieux monument, victime de la stratégie militaire romaine et de la stratégie militaire française.

Avant l'enfouissement des substructions de l'amphithéâtre sous le Pâté (1736), Paul Ferry, théologien et pasteur protestant (1591-1669), nous apprend, dans ses "Observations séculaires" que :

"... Faut d'abord deplorer la misère de la ville, d'avoir été dépouillée de son antiquité, en partie par la guerre, les retranchements et fortifications, en partie par l'ignorance des peuples, ce que nous avons déploré estre aucy advenu à Rome. Nous avons veu aucy avec grand desplaisir abattre les restes de

l'amphithéâtre pour le gagne-pain de quelques misérables mal payés de la citadelle, et l'ignorance du sire Serigot, sergent-major de ceste garnison."
(sic)

Au début du siècle, nous ne pouvons pas accuser "l'ignorance des peuples" d'avoir enfoui les substructions de notre amphithéâtre, mais le coût économique de cette opération. De nos jours, l'enjeu économique de la mise à jour et de la restauration de cet édifice donnerait des heures de travail d'intérêt collectif à bien de jeunes chômeurs.



Plan de l'amphithéâtre, reconstitué par E. Schramm

IX - L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR de L'AMPHITHÉÂTRE



our connaître l'aménagement de notre amphithéâtre, nous ne pouvons que reprendre celui de tous les amphithéâtres de l'Empire romain. A cet effet, nous reproduirons les extraits d'un article sur les amphithéâtres, que nous devons à Jean-Claude Golvin, directeur de recherches au C.N.R.S., et que nous relevons dans l'Encyclopaedia Universalis.

Dans son article, Jean-Claude Golvin emploie des mots latins dont nous vous donnerons une traduction, tirée du Dictionnaire Latin Français de Freund :

"Organe essentiel et original de l'édifice, l'arène fut délimitée par la paroi continue et lisse du mur du podium."

*"**Podium**, éminence continue de l'amphithéâtre ou du cirque, qui entourait l'arène et en était séparée par un mur. Au milieu de cette enceinte se trouvaient le siège de l'empereur et les places des sénateurs, des ambassadeurs étrangers, des Vestales et de celui qui donnait le spectacle."*

"La hauteur du podium était suffisante pour protéger les spectateurs de tout danger. Un parapet le surmontait encore (balteus) et parfois des filets de protection additionnels."

*"**Balteus**, gradin élevé servant à la circulation dans les amphithéâtres."*

"Des portes communiquant avec des pièces de service ou un corridor permettaient de faire sortir les combattants de plain-pied dans l'arène..."

Il est évident que les architectes qui conçurent l'amphithéâtre voulurent lui conférer les avantages techniques issus de l'évolution architecturale des théâtres, surtout en ce qui concerne la conception de la cavea (partie de l'édifice où le public prenait place). Ainsi les gradins furent-ils disposés en pente et, le cas échéant, sur une structure artificielle constituée de murs rayonnants et de voûtes, ce qui autorisait la réalisation de l'édifice même en des lieux où le terrain était plat. On reproduisit également les divisions de la cavea en différentes catégories de places. Les meilleures, celles du podium, étaient disposées en bas et attribuées aux personnages de marque, alors que les gens de modeste condition et les femmes devaient se contenter des moins bonnes, non réservées et situées en haut de l'édifice. Ainsi la cavea fut-elle divisée horizontalement en anneaux successifs (appelés maeniana) séparés par des espaces de circulation qui établissaient une nette rupture dans la pente des gradins (les praecinctiones)."

*"**Maenianium**, galerie extérieure, balcon (parce qu'on en mit un pour la première fois au cirque pour imiter celui qu'un certain Maenius avait fait construire devant sa maison)."*

*"**Praecinctio**, pourtour ou précinctio; de là large gradin servant de palier dans les amphithéâtres; ou espace entre les places des spectateurs."*

"De petits escaliers, descendant des vomitoires d'accès, découpaient à leur tour ces maeniana en différentes portions (les cunei) qui correspondaient à un nombre de spectateurs variant entre quatre cents et cinq cents."

*"**Vomitoire. Vomitorium**, porte conduisant au gradin des théâtres et des amphithéâtres."*

*"**Cuneus**, suite de bancs de théâtres en forme de coin."*

"Sur le petit axe de l'arène, une tribune d'honneur était réservée aux présidents des jeux (élites qui les avaient financés et organisés en province; le plus souvent un grand prêtre du culte impérial) ou à l'empereur en personne."

Plusieurs autres perfectionnements furent apportés à la conception des amphithéâtres comme l'installation du velum (ensemble de voiles coulissantes supportées par des cordages fixés en façade à des mâts de bois), dispositif destiné à protéger les spectateurs du soleil à toute heure de la journée.

De même on aménagea à partir du Ier siècle après J.-C., dans le sous-sol de l'arène de certains grands amphithéâtres, d'importantes annexes comprenant une série de pièces destinées à accueillir les fauves, des galeries de service pour déplacer les cages et tout un système de pans inclinés et de monte-charges permettant de faire sortir les gladiateurs, les fauves et les accessoires (arbres, rochers factices, édicules) au milieu du décor au sein duquel les combats de déroulaient.....

Une grande variété de solutions fut appliquée quant à la réalisation pratique de l'édifice, à savoir adossement partiel de la cavea, recours aux matériaux locaux les plus courants : bois et terre (en Germanie), galet du fleuve (à Vérone), brique (à Capoue, et Adalica). La pierre de taille fut, d'une façon générale, réservée à la réalisation des façades les plus prestigieuses, celles des amphithéâtres de villes riches (Arles, Nîmes, Rome, Pouzzoles) et rarement à l'ensemble de l'édifice comme ce fut le cas à Thysdrus (El-Djem) au début du IIIème siècle après J.-C."

L'amphithéâtre du Sablon, vu sa masse imposante et son environnement, ne peut être édifié qu'à la périphérie de la ville, dans le suburbium (faubourg). Comme ceux de bien d'autres cités, et nous ne citerons que celui de Carmona, en Andalousie, il prend place entre la cité et sa vaste nécropole.

Après avoir patiemment reconstitué notre amphithéâtre, il nous faut, à présent, assister à sa destruction.

X - La DESTRUCTION de l'AMPHITHÉÂTRE



e 235 à 268, de nombreux usurpateurs tentent de s'emparer du pouvoir impérial. S'ils y parviennent, ils ne font qu'y passer. Par analogie avec les trente magistrats du parti oligarchique d'Athènes, l'Histoire les surnomme les Trente Tyrans.

Au cours de cette période de trente-trois années, l'anarchie militaire rompt l'unité impériale, entraînant la ruine économique de l'Empire. En outre, deux invasions de Francs et d'Alamans désolent la Gaule. Metz, ville ouverte comme la majorité des cités gallo-romaines, ne peut se défendre, et les hordes germaniques la dévastent. Pour éviter toute dévastation, les cités se doivent d'assurer leur propre défense.

Mais laissons la parole à Pierre Rocolle, auteur de "2000 ans de fortification française" :

"Pour faire échec à de telles menaces il devenait nécessaire que chaque cité fût en mesure de subir un siège et ceci supposait deux catégories de travaux : les villes qui avaient été fortifiées jadis devaient restaurer leurs remparts et les autres devaient être pourvues d'urgence d'une enceinte.

Un tel programme comportait une obligation supplémentaire. Pour que les cités fussent capables d'assumer leur autodéfense, avec ou sans l'appui d'une garnison, il fallait que le périmètre de leurs remparts ne fût pas démesuré. Or deux siècles de paix avaient amené les agglomérations à se dilater sur une vaste superficie et de sévères contractions s'imposaient pour aboutir à des enceintes défendables. Il s'agissait à n'en pas douter de mesures impopulaires et malgré la crainte des barbares, les citoyens pouvaient difficilement accepter de sacrifier tous les faubourgs périphériques et une bonne partie des quartiers centraux.

Aussi la fortification des cités gallo-romaines fut-elle obtenue par décision impériale et malgré les mesures successives l'oeuvre ne fut réalisée que progressivement.

A vrai dire, des expéditions heureuses avaient ramené à trois reprises les troupes romaines dans les Champs décumates et cette circonstance avait peut-être incité à surseoir aux travaux dans la plupart des villes."

Champs Décumates : territoire situé entre la rive droite du Rhin et le Danube. Les Romains abandonnent, une première fois, les Champs Décumates, au cours de l'année 259, y reviennent et les abandonnent définitivement en 276. L'abandon de ces Champs découvrait le "limes" alsacien et permettait aux hordes germaniques de s'infiltrer en Gaule.

Avant de reprendre la citation de Pierre Rocolle, une précision concernant les Champs Décumates s'impose; précision que nous relevons dans le Dictionnaire d'Histoire Universelle de Michel Mourre :

"Agri Decumates. Territoire situé à l'angle S.-O. de la Germanie et correspondant au Brisgau actuel. Ainsi nommé par les Romains parce qu'au IIIe s. on y établit des vétérans comme colons, à la seule charge de payer au trésor la dîme (decimam partem) du revenu."

Revenons au rempement des cités gallo-romaines :

"Aurélien avait sans doute prescrit les premières constructions. Probus leur donna une nouvelle impulsion, Dioclétien poursuivit l'oeuvre qui n'était pas encore achevée sous Constantin, car Valentinien fit encore bâtir divers ouvrages, tout au moins le long du Rhin."

Les prescriptions du code théodosien sont là pour prouver qu'il fallait encore se préoccuper des fortifications à la fin du IVe siècle et l'on sait que la petite ville d'Albenga sur le littoral ligure ne fut dotée d'une enceinte qu'au début du Ve siècle.

Au total le nombre des cités gallo-romaines qui furent fortifiées est d'au moins cinquante puisque les recherches archéologiques ont permis de retrouver les traces d'une cinquantaine de remparts urbains."

Après sa dévastation par les hordes germaniques, il nous est très difficile de déterminer l'époque au cours de laquelle la cité messine se rempare. Comme pour l'élévation de l'amphithéâtre, nous tombons dans le domaine conjectural. En nous appuyant sur les faits historiques, nous reculons le rempement de la cité et le situons au cours du quatrième siècle.

Le rempement s'effectue-t-il sous Aurélien (270-275) ? L'empereur refoule les Alamans au Nord.....

Sous Probus (276-282) ? Ce dernier protège la frontière contre les Alamans.....

Sous Dioclétien (284-305) ? La répartition de l'autorité impériale en tétrarchie - quatre empereurs dont deux Augustes et deux Césars - permet à l'empire de remporter, sur toutes les frontières, de brillants succès. Constance Chlore, l'un des Césars, responsable entre autres de la Gaule, mène en 298 ainsi qu'en 305 plusieurs campagnes victorieuses contre les Francs et les Alamans.

Le danger écarté, la confiance en l'armée romaine revenue, les Médiomatrices pansent leurs plaies, restaurent leur économie mais ne veulent pas détruire leur amphithéâtre, ce centre de loisirs, pour édifier des remparts inutiles !... Simple conjecture de notre part...

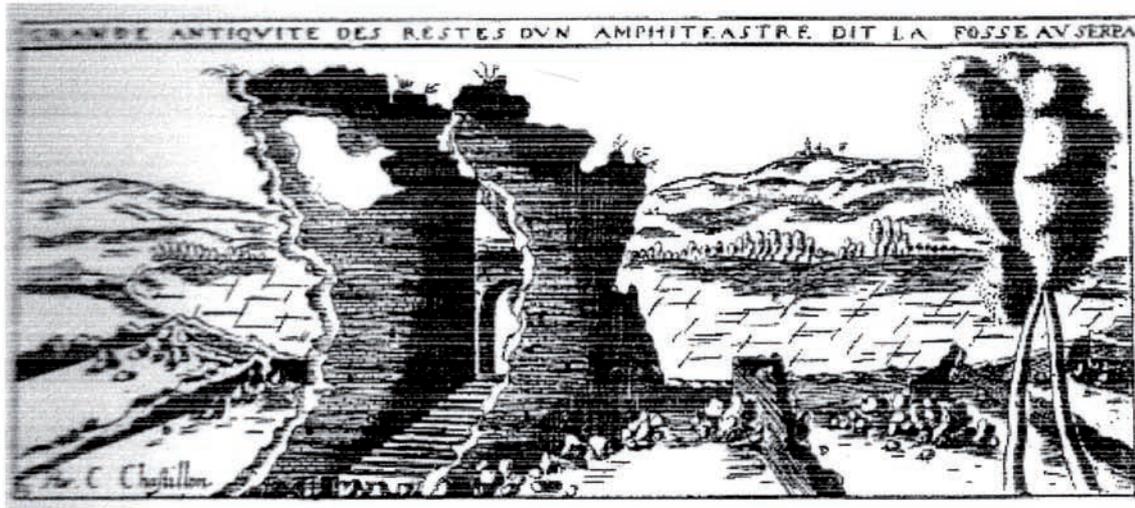
Au cours du quatrième siècle, la situation se modifie. L'armée romaine, composée de mercenaires germaniques, ne peut plus ou ne veut plus s'opposer aux peuplades germaniques. Aussi les Médiomatrices, contraints et forcés par les événements, se décident-ils à remparer leur cité. La décision prise, comment vont-ils se remparer ?

Certains auteurs préconisent un système de défense en profondeur, affectent à l'amphithéâtre un rôle de fortification avancée. Notre édifice sert ainsi de redoute ou de pâté; système cher aux ingénieurs militaires du dix-huitième siècle. Pour se justifier, ils se réfèrent aux cités d'Arles et de

Nîmes. Dans ces dernières, l'amphithéâtre se transforme en citadelle et se trouve incorporé dans le système défensif.

A Metz, l'amphithéâtre du Sablon, trop éloigné du coeur de la cité, ne peut être englobé dans l'enceinte fortifiée. Comme le système défensif linéaire prévaut à cette époque, les Médiomatrices démantèlent, à regret, leur centre de loisirs et se servent de ses éléments pour remparer leur ville.

Après le démantèlement de la périphérie de l'amphithéâtre, les sans-abri, les marginaux et tous les laissés-pour-compte de la société gallo-romaine trouvent refuge dans les substructions de ce monument. Clemens - le Bon, le Tolérant - l'apôtre messin, y reçoit l'hospitalité que lui refusent les nantis de notre cité.



Ruines de l'amphithéâtre, dessinées par Claude Chastillon, en 1614

XI - Les DEBUTS du CHRISTIANISME DANS L'AMPHITHÉÂTRE



Lors des fouilles du début du siècle, l'équipe du major Schramm met à jour, dans les substructions de l'amphithéâtre, un sanctuaire paléochrétien. Cette découverte donne raison au cycle des légendes et confirme que le christianisme, en ce qui concerne notre région, prend naissance dans le secteur de l'amphithéâtre.

Si le cycle des légendes ne se trompe pas dans la topographie, le début de la christianisation relève de l'affabulation. Cela peut s'expliquer par le fait que l'ancienneté d'une Église lui conférait une certaine notoriété : le privilège de l'âge. Il nous faut donc reconsidérer le cycle des légendes, puis admettre que le christianisme du groupe pétrinien (1) ne pénètre que tardivement en Gaule. Pour nous éclairer, évoquons deux événements qui marquèrent le troisième siècle dans l'Empire romain.

Au milieu du troisième siècle, l'empereur Dèce, un Panonien, demande un sacrifice général. Les chrétiens refusent de participer à ce sacrifice. Devant ce refus, l'empereur déclenche, en janvier de l'année 250, la première persécution générale contre la secte des chrétiens, non par fanatisme religieux mais pour des raisons politiques. Cette persécution entraînera l'apostasie de nombreux chrétiens : les "lapsi"; ceux qui sont tombés.

Un demi-siècle plus tard, Dioclétien, à l'instigation de Galère, déchaîne, au cours de l'année 303, une seconde campagne de persécution générale contre les chrétiens. Elle ne prendra fin que huit ans plus tard, soit en 311, avec l'édit de tolérance de ce même Galère.

Dans notre région, comme dans toute la Gaule, les adeptes de la secte chrétienne échappent à ces deux persécutions générales. Il nous faut donc reconnaître que le christianisme ne s'y était pas encore implanté. Bref ! qu'il n'y existait pas. Si nous lui accordons un tant soit peu d'existence, il ne touchait alors qu'une infime partie de la :population; population de seconde zone vivant en marge de la société.

Cette situation de clandestinité ne prendra fin qu'au début du quatrième siècle avec les édits de tolérance : celui de Galère, en 311, celui de Maximien, en 312, et celui de Constantin, en 313, appelé à tort Edit de Milan.

1) Christianisme du groupe pétrinien ou christianisme romain, par opposition au christianisme du groupe johannique ou christianisme grec. Celui-ci fait son apparition, au cours de la moitié du deuxième siècle, à Lyon. Il a pu, à l'instar de Lyon, pénétrer dans d'autres régions de la Gaule.

Après ces édits, l'Empire romain ne reconnaît pas la religion chrétienne, mais la tolère. Le culte chrétien se déroule dans des lieux privés ou retirés. Il nous faut attendre, à la fin du quatrième siècle, sous le règne de Théodose, la reconnaissance de la religion chrétienne comme religion d'État. Chassés de leurs temples, les païens se retirent, non sans quelque réticence, et les chrétiens prennent leur place.

Mais revenons à l'apôtre messin qui s'établit dans les substructions de notre amphithéâtre et laissons la parole à Paul Diacre :

"Clément s'établit au dehors de la ville, dans les souterrains de l'amphithéâtre, où il construit un oratoire à Dieu, avec un autel consacré à saint Pierre son maître."

Cette construction, il ne peut la faire qu'à partir du quatrième siècle. Il nous faut donc retarder sa venue à Metz et la situer au cours de ce siècle. Si nous le faisons venir à la fin du siècle précédent, la construction de l'oratoire revient à l'un de ses successeurs.

Bâtitteur ou non de ce sanctuaire paléochrétien, Clément, par sa présence, par son charisme, transforme l'atmosphère de ce lieu de la périphérie messine qui d'infâme deviendra, et ce jusqu'au milieu du seizième siècle, le Quartier des Basiliques. Ce magnifique quartier englobera l'amphithéâtre et ses dépendances ainsi que les trois nécropoles de la cité. Il abritera quelque quatorze sanctuaires dont trois abbayes bénédictines masculines : Saint-Arnould, Saint-Clément et Saint-Symphorien.

En 1552, la stratégie militaire française ruintera le Quartier des Basiliques et fera disparaître toute trace de son passé prestigieux.



Scellum de l'ancienne abbaye de Saint-Clément, découvert par Charles Abel dans les archives municipales, au bas d'une charte de la Saint-Benoît en l'an 1300. Il nous montre l'évêque des Messins sortant de l'Amphithéâtre avec le Grœunilly qu'il tient en laisse par son étole et le traite vers la Salle dans la direction du pont des Arènes.

Le témoignage de la pierre

Christiane Feller

- I - Ceux qui ont vu les restes de l'amphithéâtre et ceux qui l'ont dessiné
Page 37
- II - Ceux qui ont parlé de l'amphithéâtre après sa disparition sous la redoute
Page 38
- III - Ceux qui ont revu l'amphithéâtre sous la redoute
Page 38
- IV - Conditions dans lesquelles s'effectuèrent les fouilles
Page 39

I - Ceux qui ont vu les restes de l'amphithéâtre et ceux qui l'ont dessiné

- 8e siècle** Ecrits de Paul DIACRE
- 1610** Sortie de l'imprimerie d'Abraham FABERT , une description de l'amphithéâtre est présentée à Henry IV, Roi de France, lors de son voyage à Metz.
- 1614** Claude CHASTILLON **Topographie française** en dresse un dessin le premier et le seul qui nous soit conservé.
- 1677** ANCILLON **Recueil journalier** :
- "Et devant la porte saint Thiébault on trouva sous terre les vestiges d'un grand amphithéâtre que l'Empereur César Auguste y fit autrefois bastir tout de pierres blanches liées comme il paraissoit par les restes de ce grand ouvrage qui estait d'une matière sy dure qu'on eut bien de la peine à les dérnolir."*
- Vers 1699** Paul FERRY **Observations séculaires** :
- "Il y avait anciennement près de la ville un fort bel et excellent amphithéâtre que le vulgaire appelle les arènes. Du quel amphithéâtre les vestiges et fondements sont encore apparents a un lieu estant a présent enclos(1) dans la ville qu'on appelle la fosse des arènes. (...) Il faut d'abord déplorer la misère de la ville d'avoir esté dépouillé de son antiquité en parti par la guerre, les retranchements et fortifications, en parti aussy par l'ignorance des peuples, ce que nous avons déploré être aussi advenu à Rome. Nous avons vu avec grand déplaisir abattre les restes de l'Amphithéâtre pour le gagne pain de quelques misérables morte-payes de la citadelle et l'ignorance du sieur de Serigot, sergent major de ceste garnison."*
- 1737** BALTHUS **Annales de Metz** :
- "En creusant les fossés de la redoute en terre et avancée entre la porte saint Thiébault et la rivière de la Seille que le roi a fait établir pour couvrir l'écluse du pont des arènes on a trouvé les fondations et vestiges de l'amphithéâtre construit par les romains sur l'emplacement appelé la fosse aux serpents."*
- 1769-1790** **Histoire de Metz par les Bénédictins**. Mention d'un dessin que N de CORMONTAIGNE aurait fait lever, qui aurait disparu et qui fut retrouvé par Charles ABEL un peu moins d'un siècle plus tard. Il s'agit d'une reconstitution erronée prouvant que le dégagement de l'amphithéâtre n'a été fait que partiellement lors de la construction de la redoute de la Seille.

(1) Il semble y avoir eu confusion avec le petit amphithéâtre de la rue sainte Marie

II - Ceux qui ont parlé de l'amphithéâtre après sa disparition sous la redoute

- 1830 Bégin **Metz depuis dix-huit siècles**. Bégin situe l'amphithéâtre entre la lunette du Pâté et la lunette de Montigny. Illustration due à Migette qui reprend la gravure de Chastillon.
- 1846 Congrès archéologique tenu à Metz. Aucune mention n'est faite de l'amphithéâtre.
- 1861 Après la fondation de la société d'archéologie de la Moselle, article de Charles Abel dans les **Mémoires de la Société d'archéologie de la Moselle** sur la Naumachie de Metz. Il situe l'amphithéâtre dans la redoute.
- 1863 Dans la même revue, le jésuite Bach en conteste l'existence et en particulier l'emplacement de l'église Saint-Pierre-aux-Arènes.
- 1864 Charles Abel persiste dans sa localisation qui s'avèrera finalement conforme à la réalité.

III - Ceux qui ont revu l'amphithéâtre sous la redoute

- 1902 La contribution la plus sûre que nous ayons concernant le grand amphithéâtre du Sablon consiste évidemment dans le rapport de fouilles dressé par le major Wolfram paru dans **Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische uund Altertum**, Annuaire de la société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine en 1902.

IV - Conditions dans lesquelles s'effectuèrent les fouilles

Metz annexée à l'Allemagne en 1871

La ville enclose dans des remparts hérités des XIII, XV, XVIIIèmes siècles et entourée de terrains militaires se trouvait évidemment à l'étroit. Une politique d'extension voulue par Guillaume II afin de pourvoir Metz d'une nouvelle gare de passage et par la municipalité pour étendre l'espace urbain aboutit en 1898, sur ordre de l'Empereur, à un déclassement des remparts, puis en 1902 à leur destruction. Cette oeuvre titanesque commença par la mise à bas de la muraille entre la porte Serpenoise et la Porte Saint-Thiébault. Avec l'abandon des fortifications de la ville on renonça aussi aux ouvrages défensifs avancés tels que les redoutes. Au sud de la porte Saint-Thiébault se trouvait la "redoute du Pâté" dont on commença la destruction en 1902 afin de fournir à la nouvelle gare de marchandises une place à bâtir et un dégagement.

Lors de cette destruction il se révéla que les hypothèses de Charles Abel concernant la situation de l'amphithéâtre que personne n'avait plus vu depuis la construction des fortifications par Cormontaigne étaient exactes puisque l'on découvrit des restes indéniables de l'amphithéâtre dont les origines étaient bien souvent mêlées à la légende. La photographie, outil moderne aux mains des archéologues, venait au secours des érudits.

C'est au major Schramm que revient le mérite en 1902 d'avoir montré l'urgente nécessité de fouilles lors des travaux de préparation de la place à bâtir de la nouvelle gare de marchandises. La Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine lui confia avec empressement la direction des dites fouilles.

Ce qu'il a trouvé, photographié, relevé, figure dans le rapport publié par la SHAL dans son annuaire de 1902.

Schramm bénéficia de subsides octroyés pour encourager les recherches par

- Le Statthalter Duc de Hohenlohe Langenburg
- Le ministère d'Alsace-Lorraine

Le vice-Président G. Huber de Sarreguemines, lui ouvrit un crédit illimité et permit par sa diligence une rapide mise en oeuvre des fouilles. Il donna également la possibilité de publier quantités de plans et photos dans l'annuaire de la SHAL.

Les subventions considérables de l'institut archéologique impérial et de la ville de Metz furent à compter également.

Le monde savant soutint de même l'entreprise de sauvegarde des ruines ainsi exhumées en particulier les professeurs Conze, Dragendorff, Fabricius, Michaelis, Schumacher et le conseiller d'architecture Jacoby. Le professeur Dragendorff, représentant de l'Institut romano-germanique prodigua ses **conseils in-situ**.

Malheureusement les ruines exhumées durent être à nouveau comblées. Sur le champ de fouilles devait s'établir l'entrée de la future gare de marchandises.

La SHAL ne manqua pourtant aucune démarche afin d'assurer la préservation des ruines considérables de l'amphithéâtre. Hélas ses efforts échouèrent devant les exigences que la direction des chemins de fer fit valoir dans l'intérêt de la circulation publique. A cause d'un ordre impérial diffusé par le cabinet civil qui enjoignait **"les plans de construction pour les abords de la gare de Metz ne peuvent être modifiés et la nouvelle construction ne peut être retardée"**, la SHAL dut se contenter d'encourager les fouilles dans le délai restreint qui lui était concédé. Elle reconnut cependant que la direction générale des chemins de fer lui avait accordé toutes les protections et avait prolongé les délais demandés.

Le major Schramm était donc seul habilité à parler de l'amphithéâtre en connaissance de cause puisqu'il l'avait vu, photographié, qu'il en avait relevé les plans; sa restitution est, dans l'état actuel des choses, la seule qui soit plausible.

Sources :

Schramm E. **"Bericht über die Ausgrabungen"** in **Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertum**. 1902 pp. 340-347.

Wolfram G. **"Das Amphitheater nach seiner Zerstörung und der Säuleneinbau"** in **Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertum**. 1902 pp. 374-375.

Le témoignage des Archéologues

Michèle Grandveaux

- I - Début des fouilles et apparition des vestiges
- II - Visite de la SHAL
- III - Visite de l'empereur Guillaume II
- IV - Vue générale des fouilles

Archives départementales de la Moselle : 19 J 248 Dépôt de l'Abbé Paulus et Fonds Prillot

**AVEC L'AIMABLE CONCOURS
DE LA**



CAISSE D'ÉPARGNE
LORRAINE

I – Début des fouilles et apparition des vestiges



I – Début des fouilles et apparition des vestiges



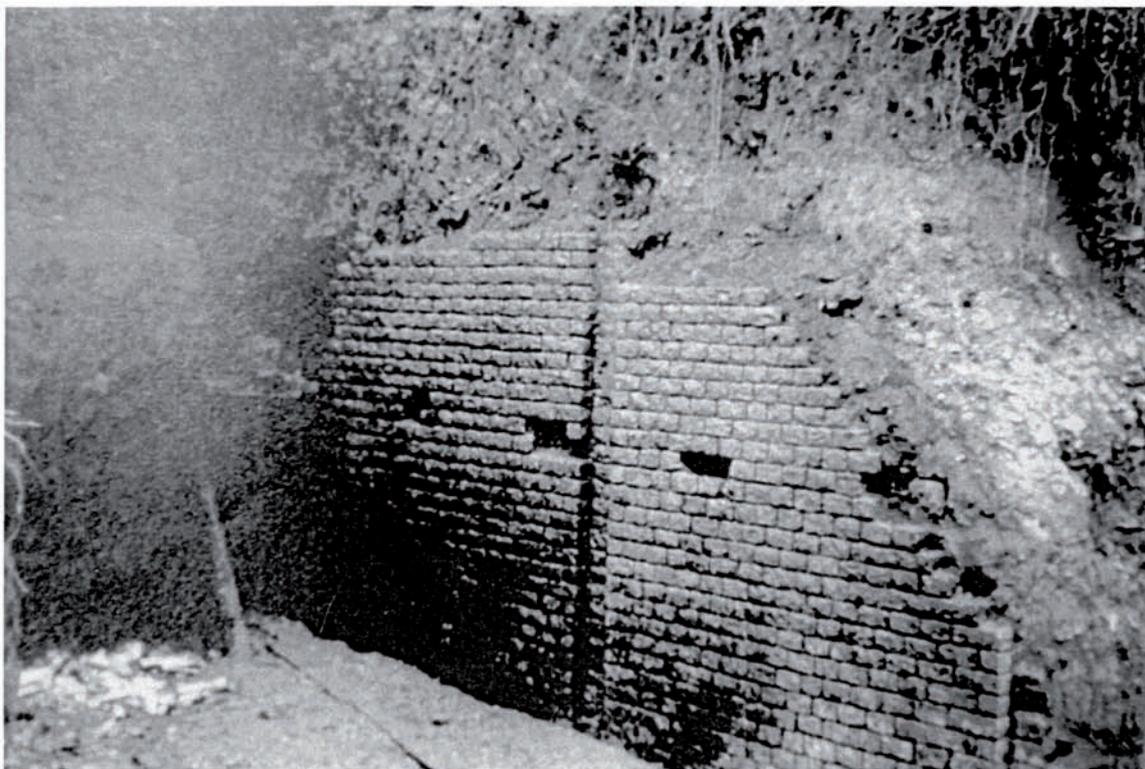
I – Début des fouilles et apparition des vestiges



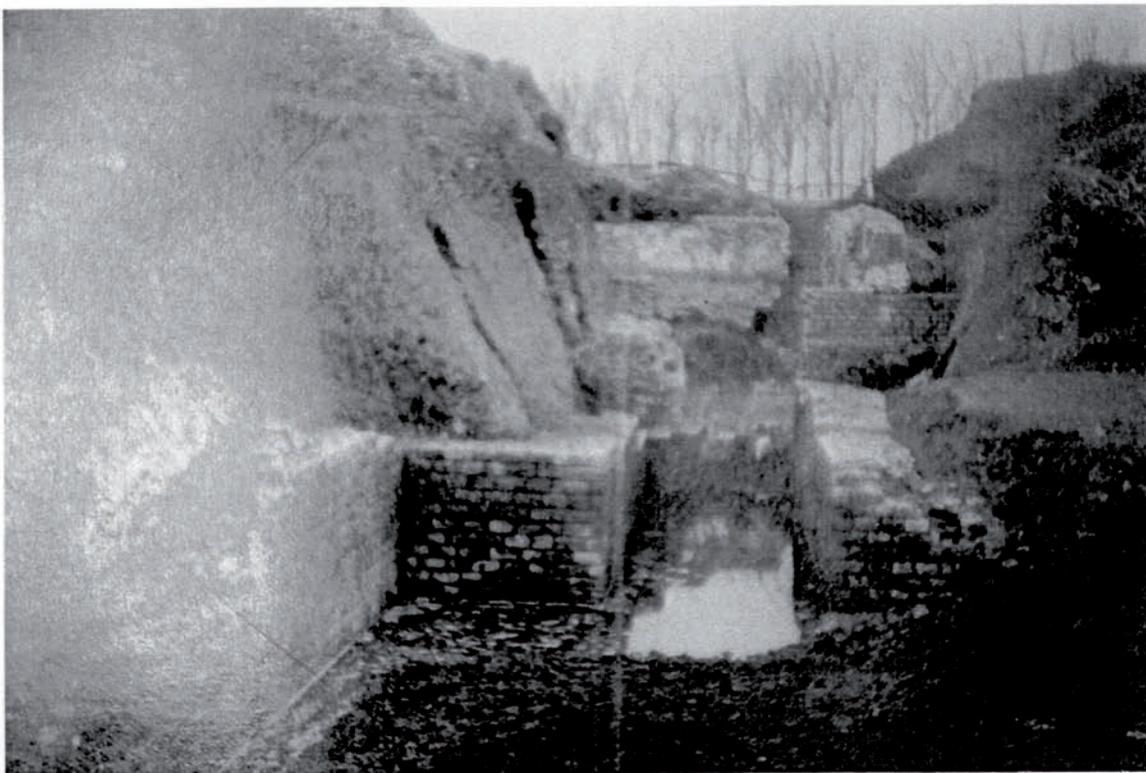
I – Début des fouilles et apparition des vestiges



I – Début des fouilles et apparition des vestiges



I – Début des fouilles et apparition des vestiges



I – Début des fouilles et apparition des vestiges



II – Visite de la Société d'Histoire et d'Archéologie de LORRAINE, le mercredi 18 février 1903

<p>Gesellschaft für lothr. Geschichte und Altertumskunde.</p> <p>Besichtigung des Amphitheaters am Mittwoch, dem 18. Februar 1903, nachmittags 4 Uhr.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Vortrag des Herrn Majors Schramm: Die Bauperioden des Amphitheaters.2. Vortrag des Herrn Archivdirektors Dr. Wolfram: Welcher Bestimmung diente der Säuleneinbau in der Arena? <p>Bei regnerischer Witterung wird der Besuch auf Samstag, den 21. Februar, 4 Uhr, ver- schoben.</p> <p>Der Schriftführer — Le secrétaire: Dr WOLFRAM.</p>	<p>Société d'histoire et d'archéologie lorraine.</p> <p>Visite de l'Amphithéâtre mercredi, 18 février 1903, à 4 heures de l'après-midi.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Conférence de M. le major SCHRAMM. Les différentes périodes de la construc- tion de l'Amphithéâtre.2. Conférence de M. le Dr WOLFRAM, direc- teur des archives: But des colonnes dans l'arène de l'Amphithéâtre. <p>En cas de temps de pluie la visite sera remise à samedi, le 21 février, à la même heure.</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



II – Visite de la Société d'Histoire et d'Archéologie de LORRAINE, le mercredi 18 février 1903





Avec le soutien du
Crédit Mutuel
Metz-Sablon et Magny



Société d'Histoire du Sablon - 38/48 rue Saint Bernard 57000 Metz

Association Inscrite au Tribunal d'Instance de Metz
Sous volume CXXII n° 158/94

Directeur de Publication et mise en page : Jean-Bernard Normand
ISSN 1275 - 8663

Imprimé par Caractères - 57950 Montigny lès Metz
Réédition 2009

ARENA n° 10 Société d'Histoire du Sablon